



Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Renseignements généraux

Le Fonds de résilience des peuples autochtones (FRPA) est fondé sur les valeurs des populations desservies. Nous honorons la voix des communautés et des organismes autochtones.

Le Programme de souveraineté alimentaire est rendu possible par la Fondation Walmart. Les organismes et groupes admissibles peuvent demander entre 5 000 et 100 000 dollars pour des projets axés sur la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire, la santé nutritionnelle et le bien-être, tout en intégrant les connaissances et les pratiques autochtones afin d'assurer la résilience des communautés.

Le Programme de souveraineté alimentaire est destiné à soutenir les communautés et les projets autochtones qui :

- sont définis par la communauté et motivés par des besoins immédiats et à long terme; ET
- renforcent la souveraineté, la sécurité et la justice alimentaires; ET/OU
- soutiennent la résilience des communautés par le biais d'initiatives en matière de santé nutritionnelle et de bien-être; ET/OU
- permettent de rétablir le lien entre les peuples autochtones et les systèmes alimentaires traditionnels ainsi que les pratiques de récolte et de chasse, et de favoriser le transfert intergénérationnel des connaissances relatives à ces systèmes et à ces pratiques.

Le FRPA adopte une approche holistique de la souveraineté, de la sécurité et de la justice alimentaires. La souveraineté alimentaire met l'accent sur l'autonomie et le contrôle de la communauté sur la production, l'acquisition, la conservation et la consommation des aliments. On parle de sécurité alimentaire lorsque les membres d'une communauté ont un accès physique et économique fiable à une nourriture suffisante et nutritive qui répond à leurs besoins alimentaires. La justice alimentaire consiste à garantir la connaissance et l'accès aux pratiques traditionnelles telles que la chasse, la pêche et la cueillette, et à enseigner des méthodes de récolte ancestrales et modernes, en mettant l'accent sur la durabilité (ne prendre que ce qui est nécessaire, utiliser tout ce qui est nécessaire et garantir la préservation des ressources pour les sept générations à venir).

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Grâce au Programme de souveraineté alimentaire, les organismes peuvent soutenir le renforcement des capacités pour soutenir les initiatives en faveur d'une alimentation juste, mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des programmes et favoriser le transfert de connaissances, le perfectionnement des compétences et l'enseignement pour donner aux communautés les moyens d'optimiser leurs systèmes alimentaires.

Faire preuve d'audace et de créativité en proposant des projets qui favorisent et soutiennent des approches holistiques à long terme pour le bien-être et la résilience de la communauté.

Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre demande par le biais du formulaire de demande en ligne, veuillez écrire à l'équipe du FRPA à l'adresse info@iprfund.ca avant la date limite de dépôt des demandes. Nous vous aiderons du mieux que nous pouvons, notamment en vous aidant à soumettre votre demande par le biais des méthodes suivantes :

- Appel téléphonique
- Vidéo (durée maximale : trois à cinq minutes)
- Lettre manuscrite
- Réponse en ligne

Veuillez lire attentivement le Guide de préparation de la demande avant de déposer votre demande. La période de demande se termine le 28 mars 2025, à 20 h 00 (heure de l'Est).

Demande

Indiquez le nom de la personne qui remplit cette demande afin de la sauvegarder et de la terminer plus tard. *

Prénom

Nom

Indiquez l'adresse courriel de la personne qui remplit cette demande afin de la sauvegarder et de la terminer plus tard *

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

1. Description du projet. Décrivez votre projet. Veuillez inclure : EN QUOI consiste votre projet, POURQUOI il est important, QUI sera affecté de manière positive par le projet; QUAND, OÙ et COMMENT vous réaliserez les activités du projet. (Veuillez indiquer ce que vous avez fait jusqu'à présent, le cas échéant.) *

700 mots maximum. Vous pouvez téléverser des informations supplémentaires dans la section prévue à cet effet plus bas dans la demande.

2. Quel type de groupe êtes-vous? *

- un organisme sans but lucratif enregistré
- un organisme de bienfaisance enregistré (donataire reconnu)
- une communauté acceptée et élue par les conseils des Premières Nations (bandes), de la Nation Métisse et/ou des Inuits
- Autre (veuillez préciser)

Voir le Guide de préparation de la demande pour une liste des organismes admissibles (« Autre » peut être un groupe communautaire, un collectif, etc.). Tous les organismes demandeurs doivent disposer d'un compte bancaire au nom de leur organisme.

2a. Numéro d'enregistrement de l'ARC

Veuillez indiquer votre numéro d'enregistrement, si vous en avez un.

2b. Êtes-vous partenaire d'un autre groupe qui est un organisme de bienfaisance enregistré? *

- Oui
- Non/Je ne sais pas

Un organisme de bienfaisance enregistré (donataire reconnu) est un organisme qui peut délivrer des reçus officiels pour les dons qu'il reçoit de particuliers et d'entreprises.

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

3. Votre groupe/organisme est-il dirigé par des Autochtones? Veuillez indiquer comment les décisions sont prises au sein de votre organisme/groupe. Le Fonds de résilience des peuples autochtones définit l'expression « dirigé par des Autochtones » comme une organisations, un groupe ou un collectif créé, informé et gouverné par et pour les Autochtones. Le fonctionnement et les initiatives donnent la priorité au leadership et au savoir autochtones à tous les niveaux de la prise de décision afin de garantir que les perspectives, les besoins et les valeurs culturelles des communautés autochtones guident leurs initiatives de programmes et de projets. Les initiatives soutenues par le FRPA doivent principalement servir et bénéficier aux populations autochtones et favoriser leur bien-être et leur résilience. Au moins 51 % des membres officiels du conseil d'administration, du conseil et/ou des comités doivent être des Autochtones. *

3a. Veuillez indiquer comment les décisions sont prises au sein de votre organisme/groupe. *

500 mots maximum. Les décisions et les mesures doivent être prises par au moins 51 % des peuples autochtones à tous les niveaux de votre groupe/organisme.

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

4. Le FRPA adopte une approche holistique de la souveraineté, de la sécurité et de la justice alimentaires. En répondant aux besoins de votre communauté, dans laquelle des catégories suivantes votre projet s'inscrit-il le mieux? (Veuillez cocher les réponses décrivant le mieux votre projet.)

Souveraineté alimentaire (autonomie et contrôle de la production, de l'acquisition, de la conservation et de la consommation des aliments)

Sécurité alimentaire (accès physique et économique fiable à une nourriture suffisante et nutritive qui répond aux besoins alimentaires d'une personne)

Justice alimentaire (connaissance des pratiques traditionnelles telles que la chasse, la pêche et la cueillette et accès à ces dernières; enseignement des méthodes de récolte ancestrales et modernes, en mettant l'accent sur la durabilité)

Santé nutritionnelle et bien-être (amélioration des connaissances de la communauté et de l'accès aux pratiques alimentaires nutritionnelles, par exemple par le biais d'ateliers sur la préparation de repas nutritifs)

*

- Souveraineté alimentaire
- Sécurité alimentaire
- Justice alimentaire
- Santé nutritionnelle et bien-être

5. Le programme de souveraineté alimentaire du FRPA soutient les communautés autochtones et les projets qui renforcent la souveraineté, la sécurité et la justice alimentaires, et/ou la santé nutritionnelle et le bien-être. Veuillez décrire comment votre projet renforce la souveraineté, la sécurité et la justice alimentaires ET/OU la santé nutritionnelle et le bien-être. *

700 mots maximum

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

6. Veuillez expliquer clairement comment les objectifs de votre projet bénéficieront aux groupes desservis. *

700 mots maximum Exemple : nombre de personnes concernées par ce projet.

7. Province/territoire Veuillez sélectionner la province ou le territoire principal dans lequel votre projet sera implanté. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent si plusieurs provinces ou plusieurs territoires sont concernés. *

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon
- National

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Lieu du projet. Où votre projet se déroulera-t-il et quelle communauté (Inuits, Nation Métisse, Premières Nations) soutiendra-t-il?

50 mots maximum

8. Calendrier du projet

Date de début du projet. *

aaaa-MM-dd

Le cas échéant, veuillez nous en dire plus sur le calendrier de votre projet :

Facultatif.

Budget du projet

Lors de l'élaboration de votre budget, veuillez tenir compte de votre mode de vie traditionnel, qui consiste à vivre de la terre, à utiliser ses ressources, à ne prendre que ce dont vous avez besoin, à utiliser tout ce que vous prenez et à veiller à ce que des ressources soient laissées aux générations suivantes. Montant total de la demande (doit être compris entre 5 000 et 100 000 dollars). Si le montant total de votre demande n'est pas compris dans cette fourchette, veuillez ajuster votre budget pour qu'il soit compris entre 5 000 et 100 000 dollars.

Lorsque vous remplissez ce formulaire, réfléchissez à la manière dont votre budget est lié à votre travail. Par exemple : Quelle est la durée de l'initiative? Comment utiliserez-vous les fonds? Que devez-vous acheter? Rémunérez-vous des personnes (salaires ou honoraires)?

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Montant total demandé

10. Soutien supplémentaire. Recevez-vous un soutien financier supplémentaire de la part d'autres personnes pour ce projet? *

Oui

Non

Si oui : Décrivez en un paragraphe les autres soutiens financiers apportés à votre projet.

Montant du soutien financier. Exemple : 8 000 \$*

Source du soutien financier. Exemple : Nom du partenaire, allocation interne*

Objectif du soutien financier. Exemple : Cadeau pour l'achat de fournitures pour un an*

Statut. Confirmé/en attente*

Coordonnées

Coordonnées de l'organisme

Nom du groupe ou de l'organisme *

Personne-ressource principale du groupe ou de l'organisme *

Titre

Prénom

Nom de famille

Personne-ressource principale du groupe ou de l'organisme. Cette personne signera l'entente, si le projet est financé.

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Rôle de la personne-ressource principale *

Adresse courriel de la personne-ressource principale *

Veillez noter que tous les courriels relatifs à la demande seront envoyés à cette adresse courriel.

Numéro de téléphone de l'organisme *

Extension ou numéro de poste

le cas échéant

Numéro de télécopie de l'organisme

Adresse postale de l'organisme *

Adresse postale

Ville/village

Province/territoire

Code postal

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Votre organisme dispose-t-il d'un site Web?

Si oui, veuillez ajouter l'URL ici.

Souhaitez-vous ajouter des coordonnées supplémentaires pour la personne-ressource principale?

Oui

Non

Cette information peut être utile si la personne dispose d'un numéro direct ou d'un téléphone cellulaire, ou si la personne est en déplacement.

Si oui, veuillez les indiquer ici :

Personne-ressource secondaire

Souhaitez-vous ajouter une personne-ressource secondaire à la demande? *

Oui

Non

Personne-ressource secondaire, au cas où nous ne parviendrions pas à joindre la personne-ressource principale.

Titre

Prénom

Nom de famille

Rôle de la personne-ressource secondaire

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Courriel de la personne-ressource secondaire

Numéro de téléphone de la personne-ressource secondaire

Extension ou numéro de poste de la personne-ressource secondaire

le cas échéant

Y a-t-il d'autres coordonnées dont vous souhaiteriez nous faire part?

(Par exemple, noms et courriels supplémentaires, instructions sur les personnes à mettre en copie dans nos communications, etc.)

Comment avez-vous entendu parler du FRPA? (Cette information nous aide à promouvoir le Fonds auprès des communautés.) Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

*

- Proche/Famille
- Collègue
- Médias sociaux
- Bouche à oreille
- Autre (veuillez préciser)

Le Fonds de résilience des peuples autochtones : Programme de souveraineté alimentaire

Confirmation et permission

Pouvons-nous envoyer cette demande à d'autres bailleurs de fonds potentiels susceptibles de soutenir votre projet? *

Oui

Non

Dans l'esprit de la communauté, pouvons-nous envoyer votre projet à d'autres personnes? Si oui, nous vous ferons savoir avec qui avant de procéder. *

Oui

Non

13. Matériel/Ressources (FACULTATIF)



Si vous avez déjà créé des documents ou des fichiers supplémentaires que vous jugez utiles, vous pouvez les téléverser ici. Par exemple, lettres de soutien, notes de budget, photos de votre Conseil, etc.

Exigences en matière de rapports

Si votre demande est retenue pour le programme de souveraineté alimentaire du FRPA, les exigences en matière de rapport seront détaillées dans votre entente.

Note finale avant de soumettre

Nous vous remercions de votre intérêt pour le Programme de souveraineté alimentaire du FRPA.

Pour y participer, envoyez une demande complète à info@jprfund.ca. Veuillez conserver une copie de cette demande pour vos archives.